

Conseil de la Vie Collégienne

C'est quoi ?

C'est une instance composée :

d'élèves qui sont épaulés par la direction, la CPE, des professeurs, etc.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

Les élèves discutent librement des **propositions** qu'ils veulent faire, comme par exemple : organiser un carnaval, faire une animation avant noël, une fête de fin d'année. Mais aussi des actions tournées vers la **solidarité**, envers les autres, telles que récolter des fournitures scolaires pour des enfants qui en ont besoin, actions ciblées comme les Restau Du Cœur, la Croix



Rouge, Amnesty International, l'Escale, etc. C'est aussi un lieu où on peut proposer du **parrainage, du soutien entre élèves.**

A quoi cela va servir ?

Faire des **propositions d'actions**, créer un environnement collectif, mettre en place un climat scolaire serein, **rendre le collège plus agréable, plus accueillant et plus dynamique**, etc.

Comment me porter volontaire ?

Je peux présenter ma candidature au bureau de la CPE
jusqu'au **08/10/2015**

**PROPOSER, INITIER,
S'IMPLIQUER, ANIMER.**

